LETTRE DE BRUXELLES

Le socialisme contre l'école chrétienne

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 11 JUILLET 1931.

La discussion du budget des Sciences et des Arts a fourni aux députés socialistes l'occasion d'affirmer leur violente hostilité envers les écoles catholiques. Leurs attaques ont eu, à certain moment, une telle véhémence, que le vice-président M. Hallet, un socialiste cependant, a suspendu la séance de la Chambre, en s'écriant qu'il ne voulait plus continuer à présider l'assemblée dans de telles conditions. Il dut rappeler à l'ordre un député socialiste, tellement les invectives de ce dernier, à l'égard des catholiques, étaient brutales. Pas un des socialistes présents ne s'est désolidarisé de ces attaques. Tous, au contraire, les ont approuvées. Socialistes flamands et socialistes wallons ont fait bloc contre l'école catholique.

Le plus modéré de tous a déclaré que, demain, ils iraient sans doute très loin dans la suppression des subsides aux écoles libres, mais que, pour le moment, ils maintenaient le statu-quo. Cette dernière déclaration est inutile. Les socialistes sont incapables de changer, en quoi que ce soit, le statu-quo. Ils ne le pourront que lorsque les libéraux s'associeront avec eux, comme ce fut le cas pour la crémation. En ce moment, les libéraux sont contre eux, avec les catholiques ; et cette entente catholico-libérale est basée sur la trêve scolaire qui fait partie du programme ministériel.

L'intérêt du pays, d'ailleurs, est lié à cette entente pacifiante. Que deviendrait la nation, si libéraux et socialistes déclaraient la guerre aux écoles religieuses? Ce serait un tel déchirement que la ruine économique s'en suivrait. Il est probable que, dans les hautes sphères, la résistance serait molle. Mais dans le peuple, dans la jeunesse, chez les petites gens ! Il ne faudrait qu'une poignée d'hommes énergiques — et elle existe — pour tout secouer.

Le thème socialiste, à la Chambre, n'a été que celui-ci : « Les subsides aux écoles catholiques, c'est un vol ». On a appuyé sur le mot : « un vol ». Singulière compréhension ! Comme si les finances publiques n'existaient que pour les non-catholiques ; comme si l'Etat pouvait refuser de reconnaître les catholiques ; comme si ceux-ci n'étaient bons qu'à payer sans rien recevoir. Ce genre d'esclavage, incompatible avec « la liberté, l'égalité, la fraternité », incompatible avec les droits de l'homme et du citoyen, peut être au programme du parti socialiste et du parti libéral. Que, dans le passé même, les catholiques aient pu l'accepter ; c'est un fait qu'ils ne l'accepteront plus jamais.

Les outrages mêmes, dont ils sont l'objet de la part des socialistes, ne feront que les confirmer dans l'idée que ceux-ci ne disent pas ce qui est vrai, quand, pour embrigader les travailleurs chrétiens, ils affirment que le socialisme respecte les convictions religieuses des « petites gens ».

S...

La 53e fête fédérale nationale de gymnastique

Paris, 11 juillet. — Ce matin, dès la première heure, toutes les sociétés françaises et étrangères participant au concours de gymnastique, se sont trouvées réunies sur différents terrains du stade Pershing, de Joinville, de Charenton et de St-Mandé. Pendant toute la journée, les gymnastes français et étrangers ont rivalisé d'ardeur pour tâcher de décrocher la palme, tant en championnat du monde artistique qu'olympique alternatifs et simultanés. Parmi les sections qui se produisent, on a remarqué de très beaux athlètes au nombre desquels les Nord-africains se sont distingués.

A 14 h. 30, à l'Exposition coloniale le maréchal Lyautey a reçu des délégations des sociétés de gymnastique étrangères et françaises qui lui ont été présentées par M. Cazalet, président de l'Union fédérale nationale de France. Le maréchal leur a adressé des paroles de bienvenue auxquelles le délégué de la Hollande a répondu.

M. Cazalet, président de l'Union démissionne

Au cours d'un déjeuner offert par M. Charles Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, celui-ci a annoncé sa démission de président de l'Union.

Quelques délégués ont adressé un émouvant hommage à M. Charles Cazalet, qui dirigea l'Union avec tant de dévouement et sacrifia ses occupations personnelles aux intérêts de l'important groupement qu'il présidait.

La grève du textile à Roubaix-Tourcoing.

La situation des grévistes vis-à-vis des Assurances sociales

La Caisse d'assurances sociales « La Famille » nous communique la note suivante qui intéressera tous les grévistes de Roubaix-Tourcoing et environs.

Sur mandat du Conseil d'administration, M. Edouard Leriche, directeur de la Caisse d'assurances sociales « La Famille », accompagné de M. Lierman et de M. des Rotours, députés, a exposé à M. Landry, ministre du Travail, la situation particulièrement digne d'intérêt des grévistes du textile et de leur famille auxquels les Caisses d'Assurances sociales se voient actuellement dans la pénible obligation de refuser les prestations maladie, par suite d'insuffisance de cotisations durant les trois mois précédents.

Le délégué de la Caisse « La Famille » a demandé à M. le Ministre de bien vouloir examiner cette situation, afin qu'une solution soit trouvée dans l'intérêt des ouvriers du textile en grève et de leur famille qui seraient éprouvés par la maladie.

Une note de la Commission intersyndicale patronale

La Commission intersyndicale patronale de l'Industrie textile nous communique ce qui suit :

Dans les usines syndiquées il y a eu, dans la matinée du samedi 11 juillet, 659 rentrées nouvelles. Dans ce nombre sont comprises: 407 rentrées à Roubaix, 190 rentrées à Tourcoing, et 62 rentrées dans la périphérie.

Avec les rentrées précédentes, on obtient un total de 12.670 personnes au travail.

Une déclaration du Comité intersyndical de grève

Nous recevons du Syndicat textile cégétiste la note suivante :

Le Comité intersyndical de grève « C.G.T. » constate avec satisfaction que le nombre d'industriels qui ont accepté de se rallier à la proposition Laval atteint aujourd'hui le chiffre de 120 et que le nombre d'ouvriers et d'ouvrières employés dans les usines de ces industriels dépasse 30.000.

Ces chiffres seraient de beaucoup plus élevés encore si la pression exercée par le Consortium sur certains gros industriels n'avaient contrecarré ce mouvement vers la conciliation et la solution possible du conflit.

Invite tous les ouvriers faisant partie des usines affiliées au Consortium ou de celles des patrons n'ayant pas encore accepté la proposition Laval, à ne pas se laisser intimider par toutes les manœuvres qu'emploiera le Consortium pendant les jours de fête du 14 juillet pour essayer d'amener quelques reprises du travail dans ces établissements.

Les engage à continuer la grève jusqu'au jour, sans doute plus prochain qu'on ne le croit — où le Consortium, abandonnant enfin son orgueilleuse intransigeance — acceptera de discuter sur les propositions de conciliation avec des garanties d'avenir et de stabilité dans le travail et dans les salaires.

A ROUBAIX

A la fin de la huitième semaine de grève, on constate un certain nombre de rentrées. Samedi matin, on en a encore enregistré 500 environ, réparties dans diverses usines.

A l'heure actuelle, il y a encore réanmoins à Roubaix 26.200 grévistes environ et 15.800 ouvriers au travail, sur un effectif total de 42.000 ouvriers.

La situation est toujours très calme.

Avis important aux grévistes

Le Bureau de bienfaisance de Roubaix informe les grévistes que la distribution de pain se fera dans chaque secteur le lundi 13 juillet, aux heures habituelles, au lieu de mardi.

Les bons de denrées seront distribués mercredi 15 juillet.

En plus de ces bons de denrées, un secours supplémentaire de 5 francs sera alloué à tous les grévistes indistinctement, don du Comité intersyndical de grève du boulevard de Belfort (C.G.T.)

D'autre part, bien que les écoles aient congé lundi, les cantines fonctionneront comme d'habitude et les parents sont invités à envoyer leurs enfants prendre leur repas aux endroits habituels.

APRÈS LES ÉMEUTES de la rue des Longues-Haies

A la suite d'une dénonciation, on arrête à Dieppe un homme qui serait le principal coupable

Au lendemain des émeutes de Roubaix, M. Davenet, juge d'instruction à Lille, avait lancé un mandat d'arrêt contre un certain Legoult, 31 ans, demeurant 25, rue Sainte-Elisabeth, à Roubaix, qui avait pris la fuite le 20 juin.

La semaine dernière, une femme qui avait été avisée de cette décision, s'est présentée devant le magistrat et lui a déclaré que Regoult se trouvait à Dieppe. Elle a, en même temps, précisé que Regoult avait pris une part très active aux émeutes et qu'il était au nombre des meneurs. Elle a affirmé que c'était lui qui avait jeté une brique dans la camionnette de la police où se trouvait M. Malot, commissaire de police, lequel fut sérieusement blessé.

Cette femme a également accusé Regoult d'avoir volé trois chemises d'hommes dans un magasin de la rue de Lannoy et d'avoir dérobé un sac de haricots aux épiceries Defaux qui furent saccagées.

Elle a également désigné les complices de Regoult: Léon Merlin et Lerthiois, qui ont été arrêtés; Clerjean, qui a été laissé en liberté, et un certain Athanas Dubourg, qui est actuellement en fuite.

Ces précisions ont permis à la police d'arrêter Regoult à Dieppe. Depuis, il a été transféré au Parquet de Lille où il a été interrogé. Regoult nie énergiquement toute participation aux émeutes de Roubaix.

A WATTRELOS

La journée d'hier, a encore vu cinquante rentrées dans différentes usines de la commune. Le chiffre total et approximatif des rentrées est donc de 3.530 sur près de 9.700 ouvriers.

Les autobus de « La Lainière » qui journalièrement transportent des ouvriers, empruntent actuellement la rue du Commandant-Bossut. Dans l'après-midi d'hier des clous, des grands et des petits, avaient été semés le long de cette artère.

Des ouvriers qui étaient aux environs ont hué les autos au passage.

A TOURCOING

La situation était inchangée samedi. On ne signale aucun incident.

On nous annonce que la Bonneterie de la Croix-Rouge, 2, Chaussée Pierre-Curie, à Tourcoing, s'est ralliée à la proposition Laval, et a fait accord avec ses ouvriers.

A HALLUIN

Samedi, entre 16 et 17 h., s'est tenu au Parc des Sports, un meeting unitaire, au cours duquel ont pris la parole: MM. Emile Bostoen, d'Halluin et Edouard Daugremont, de la C. G. T. U. Environ 250 personnes assistaient à cette réunion.

A LINSELLES

Une reprise partielle de travail

Samedi matin, une cinquantaine d'ouvriers du tissage Albert Masurel et Cie ont repris le travail.

On signale également une dizaine de rentrées aux Filatures de la Vignette.

Le calme le plus complet continue à régner dans la commune.

EN BELGIQUE

UN AUTOCAR TRANSPORTANT DES OUVRIERS, EST ATTAQUÉ A COUPS DE PIERRES A YPRES

Une arrestation

Vendredi, vers 18 h. 30, un autobus transportant des ouvriers revenant de France, était arrivé aux Remparts à Ypres, quand il fut attaqué par une vingtaine de grévistes qui brisèrent toutes les vitres du véhicule, en faisant tomber une pluie de projectiles.

Plusieurs ouvriers qui se trouvaient dans la voiture ont été plus ou moins légèrement blessés.

Une arrestation a été opérée, et l'on s'attend à ce que l'identité des autres coupables, soit connue sous peu.

A MENIN

Les unitaires avaient organisé pour samedi soir, à 18 h. 30, une réunion, à la Maison du Peuple, rue de Lille, aux Baraques. Une trentaine de personnes y assistaient.

Aucun incident ne s'est produit.

LES ASSEMBLÉES DES GRÉVISTES CONFÉDÉRÉS

Les grévistes confédérés du textile se réuniront demain lundi:

A 9 h. 30, à **Tourcoing**, rue de Guisnes, 196.

A 9 h. 30, à **Lys-lez-Lannoy**, salle du Trianon.

A 15 h., à **Roubaix**, salle des fêtes, rue de l'Hospice.

Ces réunions seront suivies de manifestations.

LES GESTES DE SOLIDARITÉ

Un subside de 200.000 francs du Comité intersyndical de grève (CGT) aux grévistes de Roubaix-Tourcoing et environs

Le Comité intersyndical de grève C.G.T. dans sa réunion du vendredi 10 juillet, a voté un subside de 200.000 fr. pris sur la souscription nationale ouverte par la C. G. T.

Cette somme sera répartie entre les Bureaux de bienfaisance des localités touchées par la grève pour être distribuée en secours supplémentaires à tous les grévistes sans distinction, dans la journée de mercredi prochain.

* * *

Souscriptions reçues au Bureau de Bienfaisance de Tourcoing en faveur des grévistes du Textile (20e liste). — Ville de Quodoibet-que-Branche 1.000 fr. Ville d'Amiens (2e versement) 500; Commune de Notre-Dame du Thil (Oise) 200; Personnel enseignant de l'école Michelet, rue du Printemps, 70 fr. 40; Personnel enseignant de l'école Jean-Jaurès, rue des Champs, 836 fr.; Association Amicale des anciennes élèves de l'école de la rue des Champs 200 fr.; Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue des Plats 50 fr.; Quête faite au cours d'une réunion de la section du Blanc-Seau de la Solidarité républicaine 31 fr.; Doutreuligne, rue de Mouscron (lixième concours de pigeons) 30 fr.; Syndicat national du personnel de la Banque de France 500; Syndicat des facteurs et intérimaires de Tourcoing 292 fr. Total de la 2e liste 3.379 fr. 40. — Total des listes précédentes 90.709 fr. 20. — Total général : 94.088 fr. 60.

* * *

Syndicat des Cheminots. — Les cheminots confédérés de Tourcoing grâce à la contribution de grève versée par eux, ont la possibilité de faire un quatrième versement en faveur des grévistes de la région qui se monte à 8.800 fr., se répartissant comme suit : 4.500 fr. pour les syndicats confédérés et 4.300 fr. à répartir entre les 16 villes suivantes en faveur des grévistes les plus nécessiteux : Bondues 300; Bousbecque 150; Croix 300; Flers 300; Forest 100; Hallain 300; Lys 300; Lannoy 300; Mouvaux 300; Neuville en Ferrain 300; Roncq 300; Roubaix 300; Tourcoing 300; Wasquehal 300; Wattrelos 300 et Willems 150.

Le Coin du "Broutteux"

LA POLITESSE

Du matin, tchan qu'in overre sin journal pou wetti les nouvelles du jour, in n'a pus d'surprisses; ch'est toudis les mêmes: sot des tnaches, des voleries, d'z'accidents, ou ben pour apprinte qui a des malheureux qui sont les victimes de gins qui n'saittent po s'attinte.

Mais, y a des fos qu'in n'peut po s'impêchi d'faire risette in li-même, tchan qu'vin in tcheun du journal, in vot in p'tit artique essin:

« On a installé à New-York une nouvelle machine automatique qui débite des paquets de cigarettes moyennant une pièce de monnaie qu'on y a jetée. Elle présente cette particularité que, au moment où le paquet de cigarettes sort de l'appareil, celui-ci, au moyen d'un phonographe, dit: « Merci » au client. »

V'là inne machine polie, au moins, cheulle-lale; in porrot l'intituler: « La Politesse ». Comben qui n'd'a, au jour d'aujord'hu, qui n'saittent pus quo qu'ch'est d'dire « merci » ou ben « si vous plaît ».

Comben qui n'd'a qui ersonn'tent ga quéqu'un du Broutteux qui a dit: « Si vous rindez service, y a quéqu'inne; mais, si vous comptez sur in « merci » ou ben d'l'erconnaissance, y n'a personne »!

Avant-z'hier, j'rinsconte in comarade qui avot sin visache tout ertourné... Comme y n'a po acore soixante ans et qu'à c'l'âche-là y n'faut pus d'mander: « Qu'mint qui va? », mais: « D'ù qu't'as du ma? », j'ai busté qui avot povu avoir des p'tits tracas d'ménache et j'li ai d'mandé:

— Quo qu'ch'est? L'cat y est vin l'horloche?

— Bé! non, qui m'répond; j'vins d'vir in oti qu'j'ai été vijin avec li pindant inne dijaine d'années et que j'li ai fait plaiji ben souvint; j'li dis bonjour in passant et y n'me répond po, c'sale malhonnête!

— Bah! que j'li dis, faut espérer que che n'tra po l'dernire fos qu'te verras cha là...

— Pouquo?

— Pas'que si te n'le verros pus, ch'est qu'te n'étros pus du monte... Est-c'que les gins sont acore aussi polis qu'auterfos? Au jour d'aujord'hu, vous dites bonjour à des gins qui vous répontent sans vous wetti, la abachant in p'tit mioche leu tête. Ou ben d'z'autes qui sont sus l'pas d'leu porte, y rintent pou n'po vous dire bonjour. Ou ben, acore d'z'autes, qui tournt'tent leu tête d'l'autre côté in vous veyant arriver.

Tcheu drôle de monte! Est-c'que les gins qui z'ont drot à des égards, comme in dit, ou ben les ceux qu'in connot n'doittent po être salués ou avoir in bonjour amiteux?

J'ai nout dire que sous la tente de l'Arabe du désert, in étot erchu avec politesse... Est-c'que les Français vont être pus malhonnêtes que l'z'Arapes?...

Ah! l'politesse française, si erlomnée au temps jadis, est bin déchindue la garde! Est-c'que vous veyi, vin les cars ou vin les réunions, des jeunes gens offrir leu plache à des femmes ou des vils gins qui sont forchés d'rester drot pas'qui n'ont po d'plache pou s'assis?

Et po pus avec les paufes qu'avec les riches, savez; y n'sej déring'tent pou personne. D'téfos, la politesse n'dot po connaite d'rang; in dot être poli avec tertous, avec les paufes comme avec les riches.

Et, inter nous, y n'faut po toudis avoir été ochégné vin l'écours d'inne duchesse pour ête poli et j'connos des vissés familles d'ovris d'Tourco, que l'z'afants y sont, comme leus parents, ben servjables et ben honnêtes.

J'ai souvenance qu'étant jomme, j'allos pourmener inveuc min grand-père, qui avot in d'ses vis ovris, Bernabé, qui restot au Moulin Tonton.

Bernabé ouvrot à l'otil, conte inne petite fernête qu'ill' donnot sus l'grand'route, si ben qui povot nous vir arriver. Tchan qui nous veyot déluier au d'but du qu'min, in arot dit que l'terlic et l'terlac de s'n'otil carillonnot nou z'arrivée... Et l'pinchon, vin s'djéôle, allot au pus fort, avec ses « rin tchin tchin, chi chufte »...

Sus l'devant de l'majon d'Bernabé, y avot in p'tit courti inveuc des dahlias d'toute beauté, et min grand-père, que ch'étot in amateur de fleurs, y n'in faijot tout plein d'complimints à Bernabé.

Mais, chin que j'n'oublierai jomais, ch'est qu'in rintrant vin l'majon, les tros p'tits garchons d'Bernabé v'nottent à nou rinconte, avec leu catchette à leu main, nous dire bonjour, et qu'les deux p'tites fiettes nous faijottent inne révérence in t'nant leu jupe à deux mains!

Marie-Rose, leu ma mère, étot fire de ses afants et ill' étot heureuse de l'z'avoir si ben élevés.

Tchan qu'ch'étot l'saison, ill' nous invitot à aller mingi des fraises et des framboises d'sin courti. Et mi, vous savez ben, j'étos comme tous l'z'afants; j'imbêtos toudis grand-père pour accepter l'invitation. Si ben qu'in beau jour in a été mingi des fraises et j'ai acore l'souvenance des p'tits afants tindant leu z'assitte à deux mains in dijant: « Des fraises, si vous plaît, ma mère... » Et, à peine servis, y faijottent tertus au pus beau merci!

Est-c'que cheulle poljtesse s'ertrouve acore au jour d'aujord'hu chez tous l'z'afants?... j'diros même chez les grands?...

Est-c'que vous veyi acore gramint d'gins s'excuser tchan qui s'jettent sur vous au tcheun d'inne rue ou qui passt'ent sus vous pids ou qui vous bousculent sans dire: « Pardon » ou vous d'mander si vous ont fait du ma sans l'vouloir? Bah! ouais... in n'sait pu faire d'z'excuses...

Si fait, Florimond n'd'a inne fos fait... Mais cha été des belles; accoutez ben:

Monsi Dufinbec y avot été invité à inne petite sorée donnée pa Madame Douxzéphyr.

Après avoir attindu inne paire de romances, d'morceaux d'piano et in monologue par Monsi Trémolo, l'poète qui restot toudis in raque à c'passache:

Ah! ma doul... Ah! ma douce amie.
Vois mon âm... vois mon effroi!...

v'là qu'in vint à parler des danses au goût du jour: des tangos, des foxtiot, des shimmys, des charlestons, et Monsi Dufinbec y dit: « ...Que ça n'est plus de la dance, mais de la décadence. Pouviez-vous voir de danse pus gracieuse que la mazurka? »

Et, in dijant cha, y s'élève, arrondit ses bras et fait in p'tit pas d'mazurka...

Mais, saclé vingt non de quisse!... in tournant, y rinverse et casse, avec sin coude, inne belle potiche qui étot sus l'queminée!...

— Mon Dieu! ma belle potiche du Japon! ill' dit Madame Douxzéphyr in élevant ses is au Paradis.

Monsi Dufibec, fin saisi, y s'excuse de s'maladresse in dijant:

— Madame me permettra de remplacer cette potiche que je viens de casser si maladroitement...

— Mais, monsieur, répond Madame Douxzéphyr, ne vous donnez pas la peine; c'est un accident.

— Si, si! y dit Monsi Dufinbec, j'ai la parelile à la maison; je vous l'offrirai, madame.

L'lind'main au matin, Monsi Dufinbec appelle Florimond et y li dit:

— Hier soir, chez Madame Douxzéphyr, j'ai malheureusement cassé une potiche; portez-lui celle-ci en lui présentant toutes mes excuses.

— Bien, monsieur, je l'ferai; n'ayez crainte.

Et v'là Florimond qui s'in va in portant p'potiche comme inne erlique. Y errint in quart d'heure après et y dit, in faijant inne petite risette:

— J'ai porté vou potiche, savez, mossieur. Pour la celle que vous avez cassé hier au soir, j'ai fait des excuses...

— Comment?

— Bé! j'ai dit qu'vous étiez roste!

JULES WATTEEUW.

Le record européen du... « resquillage »

Amsterdam, 11 juillet. — A Bruges, on a découvert, accroché sous un vagon d'un train venant de Cologne, un individu qui essaya aussitôt de s'enfuir. Rattrapé, il fut identifié comme un nommé Paul Berger, âgé de 19 ans; il avait dans sa poche, pour toute fortune, trois marks. Il finit par avouer qu'il venait de Koenigsberg par le même mode de locomotion, s'étant accroché sous un vagon. Il avait ainsi voyagé pendant quarante-huit heures, ce qui constitue un record européen dans ce genre de « resquillage ». Il avait l'intention de se rendre à Ostende et de s'embarquer pour l'Amérique.

BACCALAURÉAT

Ont été admis: Au premier examen de Baccalauréat en Droit:

MM. Barbet, Assez bien; Barbier, Bateman, Bien; Batigny, Mlle Beugnet, MM. Beurrier, Boca, Bien; Mme Bouras, Assez bien; MM. Carlier, Chatelain, Chenal, Assez bien; Crabbe, Creupelandt, Cuinier, Cuvelier Gérard, d'Arde deux Fontaines, David, Debaurme(Assez bien; Delaeter, de la Ruffie, Mlle Delloue, MM. Deraecourt, Deruelle, Assez bien; Deschamps, Desrumaux, Mlle Detournay, MM. Didion Charles, Assez bien; Dô, Douay, Doutriaux André, Assez bien; Doutriaux Roger, Dubiy, Bien; Dufour, Dujardin Philippe, Duquesne, Duries Philippe, Durieux, Flayelle, Fourmanoir, Fontaine Charles, Gheenne, Assez bien; Guieu, Assez bien; Gujot, Laiotte, Lebègue, Le Borec, Lécureur, Lepetit, Assez Assez bien; Lesieux, Lombart, Lotthé, Assez bien; Mahieu, Assez bien; Malpel, Mathelin, Poitte, Quembre, Assez bien; Recoules, Rembry, Robert, Rohart, Royannez, Sentucq, Sormani, Spriet, Assez bien; Tibergien, Assez bien; Vulensi Verschave, Assez bien; Verspieren, Wable, Mlle Wahach, MM. Wiart, Bien; Dulion René, Dubois Georges.

Au grade de Bachelier en Droit:

MM. Maes, Behaghel, Bertaux, Blanchet, Blondel, Bonte, Bronval, Broussier, Bulot, Chavanne, Chrétien, Bien; Coupez, Cousteux Assez bien; Daujou, Debeyre Guy, Bien; Décatoire, Delannoy Claude, Mlle Demarcq, Assez bien; MM. Derychère, Assez bien; Devos, Assez bien; Dufay, Assez bien; Dufossé, Mlle Dupont, Bien; MM. Dupont J.-B., Dupont Philippe, Duriez Georges, Finot, Fournier Paul, Fournier Regis, Assez bien; Galand, Assez bien; Mme Gruyelle, Assez bien; MM. Guénin, Heuel, Hillebrant, Très bien; Leblanc, Très bien; Leclercq, Assez bien; Lefèvre, Lefrançois, Lejeux, Lepingle, Assez bien; Lottin, Assez bien; Mlles Louis, Mallet, MM. Moras, Motte, Mlle Monmart, M. Muller, Bien; Mlle Petot, Assez bien; M. Roussel, Sénellart, Mlles Sennerille, Soutar, Bien; M. Tahon, Todorow, Assez bien; Vanderhaghen, Vienne, Vieux, Wattel, Wédeux.

Au premier examen de troisième année de Licence:

MM. Bataille, Assez bien; Beauduin, Berton, Boca André, Bouquillion, Chartier, Cochy, Coevoet, Assez bien; Danjou, Mlle Degraeve, Assez bien; MM. Delcourt, Delhomme, Delomel, Bien; Depambour, Dericke, Assez bien; Deswarte, Dolez, Duchemin, Assez bien; Dubois, Dupuis, Duquesnoy, Dutilleul, Assez bien; Foucart Jacques, Assez bien; Foucart Jean, Gros, Haliet, Assez bien; Henaux, Assez bien; Labadie, Assez bien; Mlle Lamblin, M. Lecocq, Assez bien; Mlles Lheureux, Lehoucq, Assez bien; Lequien, MM. Mabille de Poncheville, Morel Paul, Assez bien; Notre-Dame, Assez bien; Petit, Pinte, Planequeel, Formenté, Poupée, Rocquet, Sorlin, Bien; Stasse, Assez bien; Suttill, Thomassin, Vanhove, Mlle Vanschoor, MM. Véniat, Bien; Vrolinde, Vilain, Wattiaux.

Au deuxième examen de troisième année de Licence:

MM. Bataille, Assez bien; Beauduin, Berton, Assez bien; Boca André, Bouquillion, Assez bien; Chartier, Cochy, Assez bien; Coevoet, Bien; Danjou, Assez bien; Declerck, Mlle Degraeve, Très bien; MM. Delcourt, Assez bien; Delhomme, Delomel, Bien; Dericke, Assez bien; Deswarte, Dolez, Assez bien; Duchemin, Dupuis, Duquesnoy, Dutilleul, Assez bien; Foucart Jacques; Foucart Jean, Fontaine Jean, Haliet, Assez bien; Henaux, Assez bien; Labadie, Mlle Lamblin, M. Lecocq, Mlles Lehoucq, Assez bien; Lequien, Assez bien; Morel Paul, Notre-Dame, Assez bien; Petit, Pinte, Planequeel, Assez bien; Formenté, Assez bien; Poupée, Assez bien; Proczynski, Rocquet, Assez bien; Sorlin, Bien; Stasse, Assez bien; Suttill, Mlle Vanschoor, MM. Véniat, Bien; Vilain, Wattiaux.

Au grade de Licencié en droit:

MM. Bataille, Beauduin, Berton, Boca André, Bouquillion, Chartier, Cochy, Coevoet, Danjou, Mlle Degraeve, MM. Delcourt, Delomel, Dericke, Deswarte, Dolez, Duchemin, Dupuis, Duquesnoy, Dutilleul, Foucart Jacques, Fontaine Jean, Haliet, Hénaux, Labadie, Mlle Lamblin, M. Lecocq, Mlles Lehoucq, Lequien, MM. Morel Paul, Notre-Dame, Petit, Pinte, Planequeel, Formenté, Poupée, Rocquet, Sorlin, Stasse, Suttill, Mlle Vanschoor, MM. Véniat, Wattiaux, Delhomme.

FIN DE LA SESSION DE JUIN-JUILLET

Session d'octobre-novembre 1931. — Une session d'examens de Droit s'ouvrira à la Faculté de Droit de Lille, le vendredi 30 octobre.

Les inscriptions en vue de ces examens seront reçues au Secrétariat, 9, rue Angellier, à Lille, du 1er au 6 octobre (demande rédigée sur papier timbré adressée à M. le Doyen de la Faculté et remise ou envoyée au Secrétaire.

Lundi 19 octobre: tirage des secondes matières pour les examens des trois années de licence.

Vendredi 30 octobre: Ecrit 1re année.

Samedi 31 octobre: Ecrit 2e et 3e années.

Mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 novembre: Examens 1re et 2e capacité; diplômes d'études supérieures (doctorat), ajournés des trois années de licience.

Jeudi 5 novembre, à 18 h.: Affichage dans la cour de la Faculté des noms des admissibles de la session d'octobre-novembre.

Vendredi 6, samedi 7, lundi 9 et mardi 10 novembre: Examens oraux des admissibles d'octobre-novembre (Licence 1re, 2e et 3e années).

Rentrée de la Faculté, jeudi 12 novembre.

PREMIÈRE PARTIE B

Ont été admis définitivement:

Agez Gaspard, Alexandre Suzanne, Amonoff Nonna (B.); Asset Jean, Aunay Azambre Michel, Bacrot André (A.B.); Barbaut Violette, Baron Pierre, Bastien Michel (A.B.); Bastin Raymond, (A.B.); Baudeuse Lucy, Baudson Robert, Begnin Denise, Bellet Paul, Bellot Gilette (A.B.); Berlianesky Isaie (A.B.); Bernard Gérard, Biard Suzanne, Binet Bernard, (A.B.); Bonnet Jean, Boulinguiez Fernande, ourdon Lucien, Bourghelle Yves, Bourries Jean, Bournel Jean, Bourrier Georges, Bouville Marie, Boyer Jean, Brabant Camille, Briatte Philippe, Cabotte Georges, Calvet Marc, Carpentier Henri, Cassigneul Joseph, Chaudet Gérard, Chavallier Robert, Clep André, Colin Jean, Constant Francine, Coquerel Roger, Corbeil Maurice, Couey René, Coulon Michel, Courrèges Solange, Coutay Yvonne, Crousse Georgette, Delaremont Jean, Daux Simonne, Debaisieux Suzanne (A.B.); Debray René, Debuisson Jean-Marie, Deconinck Robert, Dejonckheere Jean, Delcroix Raymond (B.); Delcroix Jean, Demotte Gaston, Demulière Suzanne, Deppers Ren, De Thelin René, Destrez Jean, Douvillecourt Agnès, Diers Alfred (A.B.); Dufour Jean, Dupuis Nelson, Eckmann Jean (A.B.); Ferlle Gaston, Fleury Jacques (A.B.); Fouche Pierre (A.B.); Fournier Jean, Fournier Marie (A.B.); Gaillot Pierre (A.B.); Galland Jean, Galtier Théodore (A.B.); Genesseau Marguerite, Giral René, Goudard Pierre, Gournay Pierre, Gonthiez France (A.B.). Gruson M., Hache Alfred (A.B.); Hainaut Roger, Hedlird Pierre, Helfer Eugène (A.B.); Hennebelle Marie, Herman Georges, Herrebaut Leonce (A.B.); Hirch Pierre, Hirt Jonny, Hudes André (A.B.); Huttler, Colbert, Jacquer René, Jalain Marie, Jaunatre Louis, Jegou Yvon, Jonquères Jacques, Jouane Louis, Journaux Jeanne, Knikon Renée, Knecht Jacqueline, Laborne Jacques (B.); Lalaux Pierre, Lamotte Marcel, Landry Robert, Laurent Flore (A.B.); Le Baill René (B.); Lebecque Charles (B.); Lebiond Robert, Leclercq Andrée, Leclercq Alfred, Leduc René (A.B.); Leebvre Marcel, Lefevre Pierre, Legrand Madeleine, Legros Roger, Lehemann André, Leleu Maurice, Lemaire Odette, Lemaire Raymond (A.B.), Lemoine Claire (A.B.); Lenoir Maurice, Lepers Jean, Leroque Marcel, Lerbier Geneviève, Lieur Roger, Limbour Françoise (A.B.); Lonnoy Gaston, Lotigies Michel, Lovarts Robert (A.B.); Maerten Marceau, Malezieux Marc, Manier Jean, Martel Jean, Marie Marcel, Marie Saint Germain Roger (A.B.); Martin Jean, Masse Armand, Masseis Etienne, Mequin Léon, Mercier Henri, Meresse Germaine (A.B.); Merlin Rene, Messeau Marcel, Moussonnier Antoine, Frantz (A.B.); Monnier Simone, Mouzy Maurice, Morelle Renée que Lucy, Baudson Robert, Begnin Denise, Bellet Paul, Bellot Gilette (A.B.); Berlianesky Isaie (A.B.); Bernard Gérard, Biard Suzanne, ginet Bernard, (A.B.); Bonnet Jean, Boulinguiez Fernande, ourdon Lucien, Bourghelle Yves, Bourries Jean, Bournel Jean, Bourrier Georges, Bouville Marie, Boyer Jean, Brabant Camille, Briatte Philippe, Cabotte Georges, Calvet Marc, Carpentier Henri, Cassigneul Joseph, Chaudet Gérard, Chavallier Robert, Clep André, Colin Jean, Constant Francine, Coquerel Roger, Corbeil Maurice, Couey René, Coulon Michel, Courrèges Solange, Coutay Yvonne, Crousse Georgette, Delaremont Jean, Daux Simonne, Debaisieux Suzanne (A.B.); Debray René, Debuisson Jean-Marie, Deconinck Robert, Dejonckeere Jean, Delcroix Raymond (B.); Delcroix Jean, Demotte Gaston, Demulière Suzanne, Deppers Ren, De Thelin René, Destrez Jean, Douvillecourt Agnès, Diers Alfred (A.B.); Dufour Jean, Dupuis Nelson, Eckmann Jean (A.B.); Ferlle Gaston, Fleury Jacques (A.B.); Fouche Pierre (A.B.); Fournier Jean, Fournier Marie (A.B.); Gaillot Pierre (A.B.); Galland Jean, Galtier Théodore (A.B.); Genesseau Marguerite, Giral René, Goudard Pierre, Gournay Pierre, Gonthiez France (A.B.). Gruson M., Hache Alfred (A.B.); Hainaut Roger, Hedlird Pierre, Helfer Eugène (A.B.); Hennebelle Marie, Herman Georges, Herrebaut Leonce (A.B.); Hirch Pierre, Hirt Jonny, Hudes André (A.B.); Huttler, Colbert, Jacquer René, Jalain Marie, Jaunatre Louis, Jegou Yvon, Jonquères Jacques, Jouane Louis, Journaux Jeanne, Knikon Renée, Knecht Jacqueline, Laborne Jacques (B.); Lalaux Pierre, Lamotte Marcel, Landry Robert, Laurent Flore (A.B.); Le Baill René (B.); Lebecque Charles (B.);

Dernière Heure

Le chômage dans les mines

Le chômage dans le Douaisis sera plus important lundi prochain que précédemment. C'est ainsi que le travail sera suspendu dans toutes les fosses de la Compagnie d'Aniche et des Compagnies de l'Escarpelle.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LA FINALE EUROPÉENNE DE LA COUPE DAVIS

A Prague, les matches de la dernière journée de la finale européenne de la Coupe Davis qui opposait l'Angleterre à la Tchécoslovaquie, ont donné les résultats suivants :

Simple Messieurs. — Hecht (Tchécoslovaquie) bat Austin (Angleterre), 6-2, 7-5, 6-4; Perry (Angleterre) bat Menzel (Tchécoslovaquie), 7-5, 6-3, 7-5.

Résultat de la finale. — L'Angleterre bat la Tchécoslovaquie par 4 victoires à 1.

Renseignements Commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 11 juillet.

Ventes, 3.000; importations, 5.329; Américain, hausse 3 à 8; Brésilien, hausse 3; Egyptien, inchangé.

	New-York		Cur. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp....	9.35	9.25	—	—	9.10	9.12
Juillet..	9.19	9.09	—	—	9.22	9.13
Août....	9.29	9.19	—	—	—	—
Sept....	9.39	9.32	—	—	—	—
Octobre	9.54	9.45	—	—	9.35	9.45
Nov....	9.60	9.56	—	—	—	—
Déc....	9.79	9.68	—	—	9.78	9.69
Janvier	9.89	9.77	—	—	9.80	9.79
Février	9.94	9.87	—	—	—	—
Mars....	10.03	9.98	—	—	10.04	9.98
Avril...	10.16	10.07	—	—	—	—
Mai....	10.24	10.16	—	—	10.24	10.17
Juin....	—	—	—	—	—	—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur,